

Journal de SUD éducation 75  
30 bis rue des Boulets  
75011 Paris  
Tél. : 01 44 64 72 61  
Fax : 01 44 64 72 66  
sudeducation75@wanadoo.fr  
<http://sudeducation75.free.fr>

éducation  
**SUD** Paris

Le Journal

n° 162  
mardi 30 septembre 2003

N° de CPPAP : 0104 S 04291  
2 Δ Abonnement : 20 Δ  
Directeur de la publication :  
Françoise Pinson.  
Hebdomadaire.  
Imprimé par nos soins.  
Dépôt légal en cours.

# TOUS CONCERNES, TOUS AVEC ASTRID, TOUS AU PALAIS DE JUSTICE MARDI 7 OCTOBRE

Notre collègue Astrid Gaultier, professeur des écoles de Paris, passera en jugement devant le tribunal de grande instance de Paris, à la suite du décès accidentel d'un élève.

SUD Education, dont plusieurs membres doivent témoigner à l'audience, a proposé aux autres organisations syndicales de réagir ensemble (voir page suivante).

Pour soutenir Astrid et obtenir l'arrêt des poursuites à son encontre, pour que les vraies responsabilités soient reconnues et que les conditions de sécurité des élèves et des personnels soient enfin garanties, mobilisons-nous :

■ **en débrayant le mardi 7 octobre, jour du procès** : toute la journée (un préavis de grève est déposé) ou au moins l'après-midi (possibilité de répartir les élèves dans les autres classes) pour être présents au procès qui se tiendra à partir de 13 h 30 dans la 15<sup>ème</sup> chambre correctionnelle (escalier H, 1<sup>er</sup> étage du palais de Justice de Paris)

■ **et en organisant des délégations d'école** qui se rassembleront à **partir de midi** devant le **Palais de Justice (4, boulevard du Palais, Paris 1<sup>er</sup>, métro Cité ou Châtelet)** pour manifester notre colère et notre détermination.

Une information sera faite sur les circonstances du dramatique accident, les conditions du procès et le possible jugement qui devrait être rendu dans quelques semaines, après délibéré. Les conséquences pourraient être lourdes, pour les personnes directement touchées, mais aussi pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

## Solidarité !



## **DEFENDONS ASTRID GAULTIER ! REINTEGREZ ASTRID GAULTIER !**

En janvier 2001, un élève de la classe (CM2) d'Astrid Gaultier, professeur des écoles de Paris alors affectée dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement, a été la victime d'un terrible accident : il est décédé à la suite d'une chute dans l'escalier de l'école, en allant en récréation. Ce drame a suscité une émotion considérable dans l'école où il est survenu et dans les autres établissements, et la compassion à l'égard des malheureux parents n'est pas éteinte.

A l'époque, l'administration de l'éducation nationale avait eu une attitude responsable et attentive tant à l'égard de la famille douloureusement éprouvée que des enseignants de l'école. Le rectorat ainsi que la famille, avec beaucoup de dignité, ont manifesté leur compréhension du caractère purement accidentel d'un drame qui, malheureusement, a déjà pu se produire et pourrait survenir dans d'autres écoles.

Astrid Gaultier, elle-même très choquée, a pu néanmoins continuer à exercer ses fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire puis, à compter de la rentrée de septembre 2001, obtenir une affectation à titre définitif dans une école du 20<sup>ème</sup> arrondissement, sans qu'aucun doute n'ait été émis sur ses capacités à assurer la sécurité et l'enseignement des élèves.

**Cependant, fin 2001, Astrid Gaultier a été mise en examen pour « homicide involontaire ».** Au cours de l'instruction, la responsabilité de la Ville de Paris (responsable de la sécurité des locaux scolaires) n'a pas été recherchée. A la suite de quoi, alors que rien ne l'y obligeait et que l'année scolaire se déroulait normalement, le ministère de l'éducation nationale et le rectorat ont décidé de la suspendre de ses fonctions à compter du 4 mars 2002 !

Malgré une pétition lancée par les enseignants de son école et soutenue par l'ensemble des syndicats du premier degré – qui a recueilli en quelques jours 1600 signatures de collègues dans les écoles parisiennes – **Astrid Gaultier est toujours suspendue et, le 7 octobre 2003 à 13 h 30, elle sera jugée par le tribunal correctionnel de Paris.**

Dans cette dramatique affaire, notre collègue Astrid se retrouve devoir faire face à la justice et à la menace d'une condamnation aux conséquences désastreuses pour sa vie personnelle et professionnelle, sans que son administration ne lui ait apporté le moindre soutien ni n'ait pris la moindre part de responsabilité. L'Etat n'assume pas les conséquences de ses propres carences en matière de dispositions réglementaires comme d'effectifs de personnel ; la collectivité locale, qui a prétendu avoir rempli tous ses devoirs en matière de sécurité mais s'est dépêchée de faire procéder à des travaux APRES l'accident, se défausse tout autant.

**Nous, ses collègues, revendiquons la garantie de la sécurité maximum des élèves et des personnels et affirmons notre solidarité avec Astrid Gaultier !**

Au-delà de cette solidarité évidente, nous nous sentons tous concernés, car tous susceptibles d'être un jour confrontés à un accident et l'objet de plainte, de poursuites.

Dans ces conditions, comment continuer à exercer notre métier ?

**Pour soutenir notre collègue,  
soyons nombreux lors de l'audience du tribunal correctionnel.**

**Les syndicats parisiens SNUIPP-FSU, SUD Education, SNUI-FO et CNT Education appellent l'ensemble des collègues à**

**organiser des délégations des écoles et établissements  
pour se rassembler devant le Palais de Justice**

**(4, boulevard du Palais, Paris 1<sup>er</sup>, Métro Cité)**

**le mardi 7 octobre, à partir de midi.**

Un préavis est déposé auprès de l'administration.

## **CHEZ CES GENS LÀ ... ON COMPTE !**

Une délégation de SUD éducation a rencontré le nouvel inspecteur d'académie du premier degré parisien, M. Rosselet. Succédant à quelques "météores" (MM. Delaubier, Colonna, Lagrange), celui-ci a dit son souhait de "durer". On verra bien, mais en attendant, SUD éducation lui a présenté une liste des problèmes les plus urgents pour les écoles : AIS, listes d'attente et effectifs, locaux, affectation des débutants, remplacements, assistants d'éducation, retraits de salaire, rythmes scolaires...

M. Rosselet nous a en gros répondu qu'avant d'apporter des réponses, il devait prendre le temps de faire le point de la situation (déjà ses prédécesseurs...) ; il a quand même annoncé une initiative sympathique pour préparer les prochaines mesures de carte scolaire : dans la semaine du 13 au 17 octobre, les IEN feront le tour des écoles pour ... compter les élèves (et ainsi sûrement renseigner l'enquête 19 de la DEP !).

SUD éducation appelle à les recevoir dignement (sans oublier le pousse-café).

# GRAND DEBAT, GROSSE ARNAQUE ...

Après le formidable mouvement de grève du printemps qui a bien failli lui faire remiser ses projets destructeurs, le gouvernement a sorti sa botte secrète : l'annonce, à grand renfort de trompettes médiatique, d'un "grand débat" sur l'école. Celui-ci n'a pas pour but avoué de répondre aux revendications exprimées clairement par les salariés, mais de se pencher doctement sur le "malaise des enseignants". De qui veut-on se moquer ? L'expérience passée des précédentes "consultations" nous a déjà prouvé leur - au mieux - inutilité. Celle-ci, sous la houlette d'une assemblée composée essentiellement de journalistes (!), d'inspecteurs et de chefs d'établissement, n'a d'autre but que de dresser un écran de fumée. Pour SUD Education, il n'est pas question de tomber dans le piège et nos revendications sur les retraites, contre la décentralisation, la précarité ... restent des préalables incontournables. Dès que le calendrier et les modalités seront mieux connues, nous précisons les consignes d'action. En attendant, l'urgence est de reconstruire un rapport de force unitaire contre les mesures qui nous visent.

## QUELLE ACTION ?

Réuni le 26 septembre, le club des 5 a décidé de remettre ça : selon le principe "ne pas changer une formule qui perd", quelques fédérations de l'éducation nationale (FSU, UNSA, CGT, CFDT, FAEN) appellent à une journée d'action (sic) le 5 novembre prochain (un mercredi) avec des modalités particulièrement floues (rassemblements ? expressions orales, écrites, manifestantes ...?) : une de plus, et pour quoi ?

Qui peut encore croire une seconde à l'efficacité de tels appels, qui n'ont à terme pour effet que la démobilisation des personnels ? Dans les assemblées générales de grève l'an dernier et dans les AG de rentrée, à tous les niveaux, s'est fortement exprimé le rejet de cette forme d'(in)action. Nous savons depuis longtemps, et encore plus depuis le printemps dernier, que ces appels incantatoires venant "d'en haut" ne sont qu'effets de manche.

Pour nous les choses sont claires: ces journées ne servent à rien! Au contraire elles tendent à démobiliser les personnels en lutte. Ainsi les 7 journées d'ac-

tion de l'année dernière n'ont rien apporté. Pire, des collègues susceptibles de se mobiliser quand le mouvement a démarré massivement au printemps se sont dit : "à quoi bon, on a déjà fait n jours de grève sans résultat".

En revanche, ce qui se passe dans nombre de quartiers, dans des arrondissements, présente un grand intérêt. Les contacts noués lors des grèves de mai-juin entre salariés de divers secteurs professionnels (éducation, transports, santé, administrations, ..., et aussi parents d'élèves et habitants des mêmes quartiers) ont perduré. Des réunions se tiennent, pour échanger, pour fédérer les colères et les revendications, pour convaincre les collègues et plus largement la population du bien fondé de nos revendications, pour trouver ensemble les moyens d'une riposte à la hauteur des

attaques portées contre les travailleurs, qu'ils appartiennent au secteur public ou au secteur privé.

Ces attaques ne sont pas nouvelles, mais elles ont pris ces derniers mois un caractère particulièrement violent. Elles mettent à mal l'héritage de décennies de conquêtes sociales: la Sécu, les retraites, l'école publique, les services publics, les congés, le droit de grève, etc. Elles visent maintenant à réduire le nombre de fonctionnaires, à leur appliquer le salaire "au mérite" et, d'ores et déjà à ne pas l'augmenter, à supprimer 1500 postes d'enseignants du secondaire, 1200 postes d'administratifs, à plafonner les créations dans le primaire, à étendre la précarité ...

L'offensive menée contre nous l'est par des gens déterminés à agir vite et fort. Ce n'est pas un mercredi "d'expression des besoins" qui les arrêtera, mais une remobilisation massive et déterminée, partie de la base et à la hauteur de ces attaques. Ce n'est pas secteur par secteur (un jour l'éducation, un jour la santé, un jour les transports...) que nous gagnerons, mais par la grève générale du public et privé, des salariés, précaires et chômeurs, jeunes, retraités, syndiqués et non syndiqués.

**Ce n'est pas école par école, établissement par établissement, entreprise par entreprise, que nous mettrons un coup d'arrêt à une offensive généralisée, mais par une coordination atteignant rapidement le niveau européen (et au-delà) pour imposer les revendications des travailleurs.**

*... Qui peut enco-*

*re croire une seconde*

*à l'efficacité de tels*

*appels...*

## Calendrier prévisionnel des CAPA du second degré.

La direction du personnel enseignant vient de nous communiquer le calendrier prévisionnel des Commissions paritaires et groupes de travail pour l'année 2003-2004. Sud-éducation Paris a un élu (Benoît Schneckenburger) et une suppléante (Joëlle Born) depuis les dernières élections au titre des personnels certifiés.

Même si nous refusons d'être un syndicat de service, nous utilisons au maximum ces instances, pour défendre les droits individuels des personnels, mais aussi pour interpeller les autorités académiques sur

tout problème d'envergure.

A ce titre nous devrions avec les élus Sud-éducation des Lycées Professionnels, rencontrer prochainement la nouvelle Directrice des Ressources Humaines, Sophie PRINCE. Si à cette occasion vous souhaitez que nous évoquions des problèmes précis, soit personnels, soit liés à la situation de votre établissement, prenez contact avec les élus.

Benoît Schneckenburger, élu titulaire en CAPA des certifiés est déchargé le mardi toute la journée et le jeudi après-midi.

### Calendrier prévisionnel :

*N.B. les dates communiquées ci-après risquent toujours d'être déplacées, mais cela donne une indication générale. De nombreux groupes de travail précèdent ces CAPAs, prenez contact en avance...*

**14 octobre** : CAPA de **révision des notations** des professeurs certifiés. *Signalez tout litige connu, et toute demande de révision.*

**13 janvier** : CAPA d'accès à la **liste d'aptitude** des corps des certifiés.

**5 février** : CAPA d'**avancement d'échelon**.

Mars : **mouvement inter académique**, calcul des barèmes.

**24 mars** : CAPA du **tableau d'avancement** à la hors classe. *Jusqu'à présent, nous ne siégeons pas à cette CAPA, refusant le principe d'un traitement différenciés des personnels d'un même corps.*

**29 mars** : CAPA **réadaptation** (le groupe de travail se réunit début mars)

**7 mai** : CAPA des **congés de formation**. *C'est un droit à faire respecter : n'hésitez pas à demander des formations régulièrement, à Paris il faut parfois attendre plusieurs années pour l'obtenir.*

**29 juin** : CAPA de **titularisation** des stagiaires IUFM

### **MOUVEMENT Intra académique.**

Les personnels qui demanderont des postes **PEP 3** et **PEP 2** auront des entretiens dès le 10 mai.

**Fin mai**, sur trois jours, calcul des **barèmes** ; mi juin **CAPAs du mouvement intra académique**.

**Révisions d'affectations** autour du 25 juin.

Début juillet : **phase d'ajustement et de nomination des T.Z.R.**, avec reprise autour du 25 août.

## RETRAITS DE SALAIRE, SANCTIONS POUR FAIT DE GREVE : REAGISSONS !

Ce sont toujours le flou, l'incertitude, les inégalités voire l'arbitraire qui règnent dans le domaine des retenues sur traitement appliquées aux grévistes du printemps ; certain(e)s sont même victimes de sanctions déguisées, de brimades de la part de leurs " supérieurs " dans leurs emplois du temps, l'organisation de leur service, l'attribution des classes ou simplement dans l'ambiance quotidienne .

SUD Education, qui défend le droit de grève, a exigé le paiement intégral de toutes les journées et a donné comme consigne claire de refuser d'aider l'administration à sanctionner des person-

nels qui se sont mobilisés pour défendre les droits sociaux et le service public.

C'est pourquoi SUD Education a écrit aux autres syndicats parisiens de l'éducation nationale pour leur proposer une rencontre suivie d'une démarche commune auprès du recteur d'académie. Certains ont d'ores et déjà répondu positivement. En attendant le large front unitaire et pour préparer la confrontation avec le recteur, mais aussi pour organiser une réaction et une solidarité financière qui, pour certains, devient urgente, nous invitons les collègues concernés à nous adresser toutes les informations indispensables.

# La FESAL-E est née à Berlin le 19 septembre

En 1998, quelques représentants d'organisations syndicales européennes (CGT Espagne, STES Espagne, UNICOBAS Scuola Italie, SUD Education France, CNT Education France, SAC Suède) se sont réunis à Grenade en Espagne.

Ils ont enregistré leur accord sur un certain nombre de positions concernant l'offensive de déréglementation menée par les gouvernements de l'Union Européenne, visant l'école dans sa totalité, les statuts des personnels et se traduisant par une formidable expansion de la précarité.

Une plate-forme revendicative commune a été adoptée et publiée (notamment dans le journal n°51 de SUD Education).

Depuis cette date, des rassemblements d'une importance toujours plus grande se sont tenus à Seattle, à Florence, à Gênes. Un très puissant mouvement de grève s'est développé en France en mai-juin 2003, mouvement qui a tendu ses efforts pour imposer la grève générale contre les plans du gouvernement Raffarin, sans y parvenir tout à fait. Puis, en août 2003, un nouveau rassemblement de grande ampleur s'est tenu au Larzac en France.

Les exigences portées par de petits groupes en 1998 à Grenade sont aujourd'hui partagées par des centaines de milliers (et probablement des millions) de salariés, de jeunes, d'immigrés, de chômeurs au plan européen (et mondial).

Pendant ce temps,

□ les gouvernements, les patronats ont affiné, perfectionné leur collaboration ; ils ont aggravé leur offensive, ont adopté de nouvelles règles de plus en plus précises concernant l'école : l'école est toujours plus consacrée à la " formation de producteurs " ; elle est sans cesse plus privatisée (au profit des églises, mais surtout elle est toujours plus annexée aux entreprises) ; elle est toujours plus déréglementée : les statuts sont partout attaqués et dégradés, la précarité se répand à une vitesse effrayante.

□ MAIS en face, et malgré la prise de conscience massive, nous restons dispersés, pays par pays ; nous continuons de réfléchir dans des cadres fondamentalement nationaux ; nous continuons de

rester enfermés dans des stratégies nationales de prise de pouvoir (ou plutôt de partage du pouvoir), d'alliances (entre autres, syndicales) qui leur sont subordonnées. Au niveau européen, une seule structure monopolise la centralisation : la Confédération européenne des syndicats (CES). Or, loin d'être une coordination syndicale dictée par les besoins des masses de salariés européens, aidant à leur mobilisation CONTRE les plans de l'UE qui, tous, les menacent, c'est en fait une pseudo confédération, une " antenne syndicale " de l'UE, dont l'ambition est tout au plus " d'alléger " sur le plan social les effets des plans de l'UE, de les " amortir ".

La CES, en vérité, est tout entière ordonnée par la conviction que cet horizon est indépassable. Tout naturellement, son mode de fonctionnement est celui d'une " super-bureaucratie ", qui ne prend pas en compte les besoins et les aspirations de la " base ", mais tente de la contenir dans les cadres autorisés par les plans de l'UE, plans conçus comme inévitables.

**NOUS DECIDONS ce 19 septembre 2003, à Berlin, de prendre le parti volontariste de rompre avec ces logiques :**

□ Des millions de salariés, de jeunes, de chômeurs, nationaux ou immigrés, refusent de toutes leurs forces ce monde qui nous est promis et qui semble se mettre en place de manière inéluctable ;

□ ils refusent le recul de civilisation qui s'exprime dans la destruction méthodique de l'école conçue comme institution permettant l'entrée des enfants dans la culture commune de l'humanité ;

□ ils refusent que des règles comptables, en réalité dictées par la recherche effrénée du profit pour quelques-uns, condamnent les plus faibles et les plus pauvres à mort : 15 000 morts en France pendant l'été 2003.

C'est ce refus qu'il s'agit d'aider à s'organiser, qu'il faut nourrir, faire connaître, coordonner.

Le niveau européen s'impose comme inévitable.

Ce refus exige de rompre avec la logique exprimée par la CES, qui est celle de la soumission, d'hypothétiques " améliorations à la marge ".

Ce refus exige de rompre avec la logique de " l'accompagnement critique ".

Ce refus exige d'autres relations, d'autres modes d'organisation et d'autres pratiques que ceux en vi-

gueur dans la CES et dans les syndicats nationaux qui la composent : verticalisme, bureaucratie, ordre venant d'en haut.

En proclamant le lancement de la construction de LA FEDERATION EUROPEENNE DU SYNDICALISME ALTERNATIF DANS L'EDUCATION (FESAL-E), nous n'avons pas pour ambition " d'aiguillonner " la CES et ses syndicats qui, eux, veulent " aiguillonner " l'UE.

Nous lançons la construction d'une fédération de ceux qui veulent promouvoir l'action solidaire de tous ceux qui refusent le monde qui nous est promis par un capitalisme rentier, avide et barbare.

Nous ne subordonnons pas notre action à des stratégies d'alliances, de compromis ou de " combinaisons " politiciennes en vue du partage du pouvoir.

La FESAL-E ne sort pas toute construite de cette décision : elle est à construire.

Elle ne sort pas toute organisée de notre décision : elle est à structurer, à concevoir.

La FESAL-E ne se construit pas en commençant par désigner des " chefs ", un appareil, des structures, des voyages, des bureaux : elle veut avant tout matérialiser une nécessité, un besoin, une aspiration : la lutte coordonnée, commune, solidaire contre ce monde.

Parce que c'est notre volonté, parce que c'est l'expression de la volonté de millions, la FESAL-E EXISTE !

C'est à partir de ces motifs que les fondateurs proposent à la discussion de ceux qui veulent construire la FESAL-E les principes de fonctionnement suivants :

### Adhésions

Ont vocation à rejoindre la construction de la FESAL-E

- des organisations nationales (construites sur la base du syndicalisme alternatif, de base, anti-

capitaliste, anti-libéral)

- des organisations constituées sur une base locale ou régionale

- des groupes qui se proposent de mener ce combat

- des individus, adhérents ou non aux " grandes confédérations ", qui ne s'y reconnaissent pas, sans pouvoir pour autant s'y regrouper en " tendance " (Allemagne, Royaume-Uni).

Constituée sur la base de la défense de l'école, de l'université et de la recherche, du droit à l'enseignement, la FESAL-E a vocation à accueillir des personnels de l'enseignement, de l'université et de la recherche, mais aussi des étudiants et même des salariés d'autres secteurs, qui reconnaissent l'importance



de ce combat socialement essentiel.

### Fonctionnement

La FESAL-E est une fédération qui garantit l'autonomie des organisations, groupes et individus qui la composent ; elle veut aider à leur solidarité, à leur défense mutuelle, à la coordination de leur action.

### Prise de décision

Pas de bureaucratie, pas de " centre de commandement européen ", pas de " chefs ", d'organisations dominantes ou subordonnées.

Le mode naturel de relation et de prise de décision est la discussion libre, la recherche de l'accord, de l'unanimité ou de la très large majorité, non pas imposée autoritairement par une " hiérarchie " ou des

chefs plus ou moins autoproclamés, mais résultant de la discussion.

Unanimité ou très large majorité, c'est la discussion et l'entente qui priment.

Autonome, chaque organisation ou groupe peut décider librement de ne prendre part qu'aux actions qu'il a acceptées.

## Débat et expression publique

La FESAL-E n'est tout naturellement que ce qu'elle fait. Elle existe par ses initiatives.

Le processus de décision d'agir pourrait être le suivant :

- initiative proposée à tous
- débat européen pour préciser, discuter de l'opportunité et de la forme de l'initiative proposée. Un forum Internet est la forme la plus adaptée pour mener à bien cette phase. JF Guillaume (SUD éducation Grenoble-France et membre de l'École émancipée) le met en place, aidé de Georges Leroy (SUD éducation Paris)

■ réunion " légère " (peu coûteuse) pour finaliser le projet et le mettre en œuvre (les téléconférences pourraient éviter des voyages fréquents, très coûteux)

**Une première initiative peut se tenir dans le cadre du FSE (Forum Social Européen) de Paris/St. Denis de novembre 2003, sous la forme d'un meeting de la FESAL-E : Cette réunion publique de débat et de mobilisation se tiendra la journée du SAMEDI 15 NOVEMBRE 2003, à partir de 10 h 30, à la salle de réunion de la SNCF, 19 rue Traversière, Paris 12ème (métro Gare de Lyon). Venez nombreux !**

Un tract sera édité par SUD éducation Paris, en français, anglais, espagnol et italien. Le tract pourra constituer un numéro 0 de l'organe de la FESAL-E.

## Financement

Pas de bureaucratie, mais des moyens d'agir. Pour alimenter une caisse européenne permettant de financer les initiatives (et pas les moyens de nourrir une " jet set alternative "), quelques pistes à discuter et à améliorer :

■ contribution de chaque composante, déterminée par le nombre de ses adhérents et le revenu moyen mensuel des personnels de l'éducation de chaque pays ?

■ 1/12° de la cotisation de cette organisation ?

■ somme forfaitaire ?

■ souscription ?

Chaque composante met ces propositions en débat, tente de les chiffrer, et rend un avis au moment du FSE et du meeting FESAL-E.

## Combat immédiat et permanent

La FESAL-E doit nécessairement mettre au centre de son activité le combat commun et solidaire pour les libertés syndicales et le droit de grève. Ce sont les gouvernements qui, au premier chef, cherchent à empêcher l'expression libre et indépendante des salariés en résistance à leurs plans.

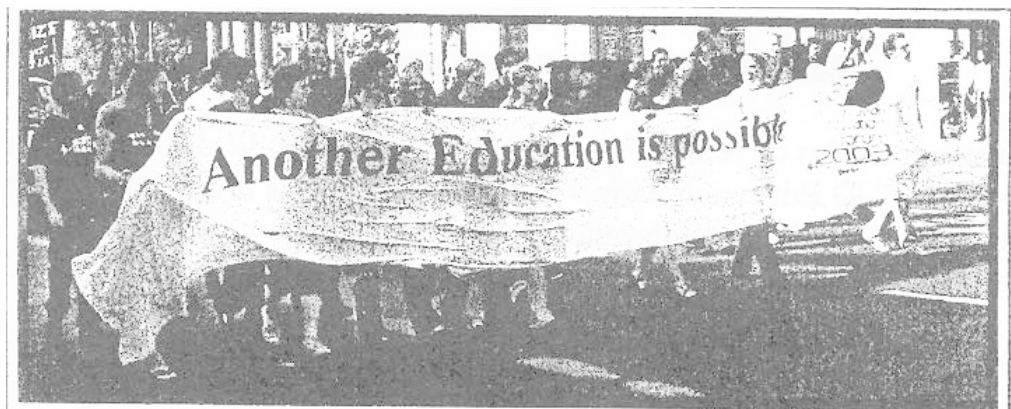
Pour cela, les démarches en direction des institutions européennes (cf. UNICOBAS-Scuola, Italie) doivent être poursuivies et menées à bien : rendez-vous demandés, lettres, démarches par rapport à la " constitution européenne ", etc.

La FESAL-E met au premier plan de ses propositions d'actions communes la défense collective et mutuelle des personnels victimes de la répression du fait de leur résistance aux plans de l'UE.

Ces principes doivent être discutés et amendés, précisés. C'est de leur discussion que naîtront les règles communes dont la FESAL-E se dotera progressivement.

La FESAL-E n'est pas encore " construite ", mais d'ores et déjà, ELLE VIT !

# Vive la FESAL-E !



**REUNION DU COLLECTIF ANTI-HIERARCHIE  
LUNDI 6 OCTOBRE à 18 h**

Bourse du travail (salle J. Jaurès)  
3, rue du Château d'eau, Paris 10e  
Métro République

Réactivé l'an dernier, le collectif parisien anti-hiérarchie reprend ses activités. Tous les personnels de l'éducation nationale, enseignants et iatoss de toutes catégories, syndiqués à quelque syndicat et non syndiqués, sont invités à participer à ses réunions et actions pour résister à l'arbitraire, à l'inspection, aux inégalités et à l'autoritarisme des petits-moyens-grands chefs.

**ASSEMBLEE GENERALE PARISIENNE UNITAIRE  
MARDI 14 OCTOBRE à 18 h**

Bourse du travail (salle E. Pottier)  
3, rue du Château d'eau, Paris 10e

Lors de la dernière AG parisienne qui a suivi la grève et les manifestations du printemps dernier, les participants ont souhaité maintenir un rendez-vous unitaire régulier pour faire le point sur l'évolution des questions qui ont suscité notre réaction et celles qui s'y sont ajoutées depuis, sur la poursuite des initiatives professionnelles et interprofessionnelles dans les arrondissements, sur les perspectives de (re)mobilisation.

**REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE  
DISCUSSION DU COLLECTIF Ile-de-France  
" EMPLOIS-JEUNES - MI/SE et après ?"**

avec des spécialistes des divers dispositifs (emplois-jeunes, AE, ...)

**MERCREDI 15 OCTOBRE à 19 h**

Bourse du travail de Paris  
3, rue du Château d'eau, Paris 10e

Les fins de contrat des emplois-jeunes, le recrutement des assistants d'éducation, la fin programmée des étudiants-surveillants, ... : quels sont les différents statuts ? quels sont les droits de chacun face à une précarisation croissante ? quid de la formation, des congés, du chômage, ... ? Quelle action collective mener contre la précarité ? Que faire ?



**MEETING-DEBAT PUBLIC DE LA FESAL-E  
SAMEDI 15 NOVEMBRE**

**Salle de réunion 19, rue Traversière, Paris 12ème (M° Gare de Lyon)**

Après plusieurs années de rencontres et d'échanges, des syndicalistes de différents pays - et de différents syndicats, dont SUD Education Paris - se sont engagés dans la construction de la Fédération Européenne des Syndicats ALternatifs de l'Education (voir pages précédentes).

Celle-ci appelle largement à une réunion publique pour débattre des perspectives de mobilisation face aux attaques concertées au niveau européen.

Cette rencontre aura lieu à la salle Traversière, **le 15 novembre à partir de 10 h 30** et se poursuivra, après une pause-déjeuner, **l'après-midi**.

Faites-le savoir et venez nombreux !!!